



RESEAU TARANIS

Depuis 2011, le réseau Taranis œuvre pour le développement de projets d'énergies renouvelables citoyens en Bretagne. Le réseau regroupe une quarantaine d'associations, collectivités et sociétés de projets, qui accompagnent ou portent des projets d'énergies renouvelables de territoire. Cette mise en réseau des acteurs de l'énergie permet ainsi l'essaimage des projets, la montée en compétences des porteurs de projets et la réappropriation des enjeux énergétiques par les territoires.

Contact

Réseau Taranis

7 Rue Saint-Conwoïon -35600 REDON

Tél : 02.23.63.20.88

info@reseau-taranis.fr

wwwreseau-taranis.fr

CAHIER D'ACTEUR

UN PROJET ÉOLIEN OFFSHORE AUX CÔTÉS DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE, C'EST ENCORE MIEUX !

Le réseau Taranis a pour objectif l'essaimage et l'émergence de projets portés par les territoires, c'est-à-dire, les citoyens et les élus locaux.

Nous partons du principe que la transition doit se faire pour et par les territoires avec les représentants élus, les entreprises et les citoyens qui y vivent, afin d'agir sur l'acceptabilité des changements, l'émergence de projets vertueux et l'évolution des modes de consommation.

Ainsi, parmi les 43 projets que nous accompagnons sur la région Bretagne, 12 projets sont en exploitation et 31 en développement. Ce qui représente : 13 projets de parcs éoliens, 19 projets de centrales photovoltaïques, 1 projet de réseau de chaleur bois énergie, 2 projets d'unité de méthanisation et 8 projets « multi-filières ».

On compte aujourd'hui l'implication de 2 000 citoyens dans ces projets de territoire, 14 collectivités, et un investissement total de 2,5 millions d'euros.

Au niveau national, avec l'association Énergie Partagée, nous accompagnons plus de 200 projets, qui réunissent 20 000 citoyens engagés dans les projets ainsi que plus de 400 collectivités, pour un investissement de 50 millions d'euros.

Nous sommes témoins et acteurs d'un nouveau modèle de développement des énergies renouvelables, qui porte ses fruits et qui aboutit à des expériences valorisantes.

Notre mouvement porte des ambitions fortes et souhaite atteindre l'objectif de 15% d'énergies renouvelables citoyennes dans la part des EnR à l'horizon 2030.

Le réseau Taranis voit ce projet éolien offshore comme une nouvelle opportunité pour faire de ce projet régional et national, une démarche innovante dans l'intégration des acteurs locaux.

Alors pourquoi pas, un premier parc éolien marin citoyen en Bretagne ?

POURQUOI DEVELOPPER AUTREMENT LES ENERGIES RENOUVELABLES ?



Crédit photo : Natacha Roullé

L'acceptabilité

Depuis quelques années, nous observons que les projets d'énergies renouvelables d'ampleur n'échappent plus aux recours juridiques déposés par des associations d'opposants.

Ainsi, la participation des acteurs des territoires aux projets a l'avantage de permettre aux citoyens d'avoir accès à l'information de façon transparente, d'être écoutés et de participer aux décisions stratégiques. Leur expertise d'usage des territoires est reconnue et prise en compte. Ainsi la place des citoyens au cœur des projets facilite leur acceptation locale.

Développer une activité économique locale

L'un des enjeux est également de pouvoir créer et pérenniser des emplois locaux. L'installation de parcs éoliens va générer des emplois pour la maintenance et l'exploitation du futur parc.

L'intégration des acteurs locaux dans le projet, peut influencer l'affectation des bénéfices et orienter ceux-ci vers le renforcement de la transition énergétique en Bretagne (rénovation de l'habitat, sobriété énergétique, action de lutte contre la précarité énergétique, opération Track O'Watts, etc.)

Bénéficier des retombées économiques et sociales pour le territoire

Un tel projet génère automatiquement des revenus financiers aux citoyens investisseurs, qui pourront investir dans l'activité locale : commerces, services, réinvestissement dans d'autres projets locaux, etc. Cela va donc générer une épargne vertueuse.

La mise en dynamique du territoire à travers un projet de production d'énergie renouvelable est aussi une occasion pour toutes les parties prenantes de monter en compétences, de créer des événements festifs, d'avoir des rendez-vous réguliers de suivi, et donc participer au développement des liens sociaux et à la consolidation de leur histoire commune.

Un espace de coopération et de dialogue citoyen

La réappropriation des enjeux climatiques est aujourd'hui primordiale dans un contexte où nous sommes toutes et tous invités à participer aux efforts de la transition. Cette appropriation se fait à travers les échanges, à travers la mise en mouvement et l'engagement des acteurs territoriaux dans des projets collectifs concrets.

Cohérence écologique

Dans le mouvement des énergies citoyennes, une attention particulière est portée aux exigences environnementales des projets. Ceux-ci ne doivent pas se faire au détriment des espaces naturels dans lesquels ils s'inscrivent. La prise en compte de la biodiversité, la faune et la flore est indispensable et ne doit pas être négligée.

DES CITOYENS PRÊTS A SOUTENIR LE PROJET ÉOLIEN FLOTTANT EN BRETAGNE SUD

L'implication d'acteurs de territoire

Le réseau Taranis et l'association nationale Énergie Partagée ont été sollicités, sur ce sujet, par des citoyens de Bretagne Sud pour étudier la place que pouvait avoir le territoire dans ce projet.

Aujourd'hui, plusieurs niveaux d'implication dans les projets existent. Nous distinguons deux typologies de projets.

La première typologie est celle des projets participatifs qui impliquent des acteurs locaux ou non, dans la phase de financement de la dette. Les investisseurs bénéficient d'un fort taux d'intérêt et obtiennent à la fin le remboursement de leur financement. Le financement participatif est principalement réalisé à travers des plateformes de crowdfunding et il n'y a pas nécessairement de liens créés entre les investisseurs et les porteurs de projets. Aujourd'hui le mouvement des énergies citoyennes ne se retrouve pas pleinement dans ce modèle et ne souhaite pas servir de « caution » citoyenne.

Cependant, nous nous retrouvons dans la deuxième typologie, c'est-à-dire, dans les projets dits « citoyens », qui impliquent des habitants et des collectivités dans le financement des fonds propres (communes, établissement public de coopération intercommunale, sociétés d'économies mixtes des Syndicats Départementaux d'énergie) et où il y a une réelle place dans la gouvernance du projet pour ces acteurs.

Cette participation sur le long terme est essentielle car des décisions stratégiques sont à prendre tout au long de la vie du projet.

Ainsi, les acteurs locaux peuvent être réunis à travers un organe spécifique (collège ou holding) pour représenter d'une voix commune leur positionnement. Ces derniers peuvent dès les phases de développement être présents pour participer aux décisions et apporter un regard complémentaire aux expertises techniques professionnelles. Leur participation financière peut également intervenir dès le début du projet, c'est-à-dire dans la phase à risque. Chaque projet doit être pensé en fonction des acteurs en présence, réfléchissons dès maintenant à un modèle innovant pour le parc éolien flottant en Bretagne Sud.

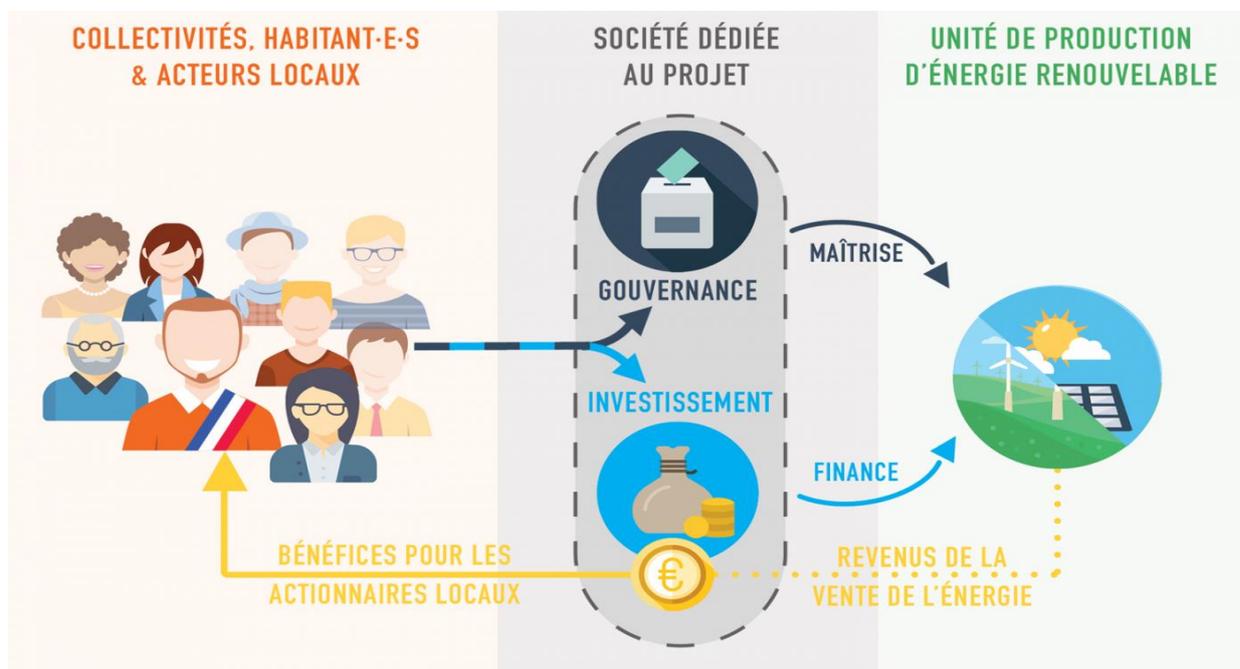


Schéma des Énergies Citoyennes

Source : Énergie Partagée

Créons un modèle de projet éolien flottant vertueux

Ce projet est une réelle opportunité pour créer de nouvelles synergies et de nouvelles coopérations entre les collectivités, citoyens et opérateurs privés.

Dans un contexte où le besoin de massifier la production d'énergie renouvelable (EnR) devient indispensable, les projets en « co-développement » sont des modèles à promouvoir.

Notre expérience au sein des projets nous montre que ces organisations sont vertueuses à condition de trouver un fonctionnement efficace pour être au même niveau de compréhension des enjeux et des risques du projet entre partenaires, selon le domaine d'expertise de chacun.

Les expériences et les témoignages se multiplient, ainsi les méthodes de travail se précisent et sont de plus en plus efficaces. L'intégration d'une clause de co-développement dans le cahier des charges de l'opérateur doit être une piste à envisager.

Par ailleurs, la question de l'implication citoyenne sera à créer dans le sens où celle-ci est nouvelle dans les parcs éoliens offshore. Différents niveaux d'intégration doivent être envisagés selon le type d'acteurs : collectivité, citoyens ou entreprises et selon la place qu'on souhaite leur donner.

CONCLUSION

La filière des énergies marines renouvelables (EMR) avec ses emplois et investissements attendus est une composante essentielle de la transition énergétique.

Aujourd'hui le réseau Taranis n'a pas toutes les clés de compréhension des enjeux pour pouvoir se positionner sur tous les aspects et les différentes zones en question ni même sur l'opportunité absolue du projet.

Nous souhaitons néanmoins que les acteurs du territoire puissent participer à l'ensemble des décisions stratégiques qui seront à prendre lors du développement et l'exploitation du parc.

Ainsi le réseau Taranis, acteur régional reconnu dans le développement des EnR, tant par les institutions que par les Bretons et Bretonnes, soutient le projet dans la mesure où les territoires, ses acteurs publics et économiques et ses citoyens, seront intégrés pleinement dans la gouvernance du projet.

Sources et compléments

- Note sur la plus-value des projets portés par les territoires, édités par Energies Citoyennes en Pays de Vilaine :

<https://www.enr-citoyennes.fr/wp-content/uploads/2019/04/Projets-citoyens.pdf>

- Note sur le co-développement éditée par Energie Partagée :

<https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2020/11/Note-Codeveloppement-Energie-Partagee-2020.pdf>

- Programme de recherche CIT'EnR sur le co-développement :

<https://websie.cefe.cnrs.fr/cit-enr/le-projet-citenr/>

- Etude sur les retombées financières des projets de territoire :

<https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2019/12/Note-technique-Etude-Retombees-eco-Energie-Partagee.pdf>